

DOSSIER D'INFORMATION 2019-2020

DEPARTEMENT VOIX



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir le dossier d'inscription ou de réinscription avec le plus grand soin, notamment en ce qui concerne le choix de la discipline souhaitée et d'écrire très lisiblement vos noms et coordonnées.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :
Mercredi 28 août 2019

Les élèves dont les dossiers auront été remis après ces dates
figureront sur une liste d'attente.

CHANT, MAÎTRISE, ENSEMBLE VOCAL FEMININ

Enseignante : Mme Sandrine CARPENTIER

Accompagnateur, chef de chant : M. Stéphane BLIVET

Accompagnatrice (ensembles) : Mme Claire BIENVENÛE

Test d'admission pour les nouveaux élèves y compris les débutants

Maîtrise : Samedi 7 septembre 2019 à 10h00

Chant : Samedi 7 septembre 2018 de 13h30 à 16h00

**Les résultats d'admission seront donnés à partir du mercredi 11 septembre.
Les élèves retenus devront préciser leurs disponibilités aux examinateurs.
Les horaires de cours leur seront communiqués par le professeur avant le 13 septembre.**

Cursus de Chant

Le cursus est ouvert à partir de 15 ans.

- **Cycle I** : test d'admission comprenant un morceau à choisir dans la liste en annexe et à chanter par cœur. Prévoir les partitions originales pour l'accompagnateur (pas de photocopie).

- **Cycle II** : test d'admission comprenant deux morceaux à choisir dans la liste en annexe et à chanter par cœur. Prévoir les partitions originales pour l'accompagnateur (pas de photocopie).

- **Cycle III** : test d'admission comprenant d'une part deux morceaux de langues différentes à chanter par cœur dont un air d'opéra, d'opérette ou d'oratorio, et d'autre part un entretien avec le jury. Prévoir les partitions originales pour l'accompagnateur (pas de photocopie).

Maîtrise

Conditions d'admission :

- avoir entre 9 et 13 ans l'année de l'inscription
- test d'admission comprenant : un morceau à choisir dans la liste en annexe et à chanter par cœur. Prévoir les partitions originales pour l'accompagnateur (pas de photocopie).

Horaires prévisionnels des séances collectives (à titre indicatif – un changement est possible selon les disponibilités des salles).

- - **Mardi de 18h à 19h30**
- - **Jeudi de 18h30 à 20h00**

(+ 40' de technique vocale hebdomadaire par 2 élèves, selon un planning établi à la rentrée.)

Ensemble vocal féminin

Conditions d'admission :

L'Ensemble vocal féminin est ouvert aux anciennes élèves de Maîtrise. Il est obligatoire pour les femmes inscrites en cycle I et II du cursus de chant.

Âge d'admission : à partir de 16 ans.

Les élèves issues d'un établissement extérieur qui souhaitent intégrer l'ensemble vocal féminin sans présenter la classe de chant doivent passer le test d'admission (un morceau à chanter par cœur comme pour la maîtrise).

L'horaire de cours sera précisé la rentrée.

Précisions importantes

Les élèves en classe de chant et ceux des ensembles vocaux doivent suivre un enseignement de formation musicale adapté à leur niveau ; les élèves de chant doivent suivre une pratique collective : ensemble vocal, musique de chambre (à partir du 3^{ème} cycle)

REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019